

Maisons-Alfort, le 25 juin 2012

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de renouvellement d'homologation de la matière fertilisante
HYDRORETENTEUR RETAN identique à AQUASORB 3005,
à base de polymère réticulé d'acrylamide et d'acrylate de potassium,
de la société SARL RETAN**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'une demande de renouvellement d'homologation de la matière fertilisante HYDRORETENTEUR RETAN de la société SARL RETAN ;

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence AQUASORB 3005 (n° homologation 8410030) ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour HYDRORETENTEUR RETAN est bien strictement identique à celle déclarée pour AQUASORB 3005 ;

Considérant l'avis n° 2010-9013 relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation AQUASORB 3005 ;

L'Anses émet un avis favorable à la mise sur le marché du produit HYDRORETENTEUR RETAN présenté par SARL RETAN qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit AQUASORB 3005 et propose un renouvellement d'homologation.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : HYDRORETENTEUR RETAN, FDPI